

Département de l'Aisne

\*\*\*

Arrondissement de  
Saint-Quentin

\*\*\*

Canton de Bohain

\*\*\*

Commune de

**SEBONCOURT**

REPUBLIQUE FRANCAISE

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 08 octobre 2014**

**Présents** : Monsieur Hugues LEGRAND Président,

Mesdames Cathy LEMAIRE, Sylvie DUBOIS, Catherine BOINET, Valérie DESSENNE, Carole TALBOT, Alice DENOYELLE.

Messieurs Bernard GLADIEUX, Jacques HENOUX, Dominique MINCHEZ, Frédéric BRENOT, Jean-Michel BOUCHEZ.

**Absents excusés** : Mme Stéphanie DELGHEIER, Messieurs François LEFEVRE et Benoît DRUENNE.

**Secrétaire** : Madame Carole TALBOT.

**Date de convocation** : 1<sup>er</sup> octobre 2014

---

Le compte rendu de la séance du 2 juillet et le procès-verbal de l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs en date du 1<sup>er</sup> septembre 2014 sont approuvés.

#### **AMENAGEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES, ECLAIRAGE PUBLIC ET TELEPHONIQUES rue de la Vallée 1<sup>ère</sup> tranche**

Le conseil municipal décide d'effectuer des travaux d'effacement des réseaux électriques, éclairage public et téléphoniques rue de la Vallée (1<sup>ère</sup> tranche).

Le coût de l'opération calculée aux conditions économiques et fiscales de ce jour ressort à 211 702.76 € HT.

En application des statuts de l'USEDA, le montant de la contribution financière de la commune par rapport au coût total s'élève à 118 283.88 € HT.

#### **ADHESIONS AU SIDEN-SIAN DE NOUVELLES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

Les adhésions de la Communauté de Communes du Val de l'Oise et de la Communauté de communes Osartis-Marquion sont acceptées.

#### **DEMANDES DE SUBVENTION**

Le conseil municipal rejette la demande de subvention du Comité d'Entreprise de l'ADMR Bohain-Fresnoy.

Le bénéficiaire de la subvention de 9 520 € votée le 18 avril 2014 pour financer la classe de mer est modifié comme suit : EJ'N (Education jeunesse Aisne) au lieu de JPA.

#### **AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER LE PARC EOLIEN DE L'ENSINET SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE PREMONT ET SERAIN**

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien (11 éoliennes) sur le territoire des communes de Prémont et Serain, présentée par la société parc éolien de l'ENSINET.

Le point suivant est ajouté à l'ordre du jour.

### **DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET 2014**

La décision modificative n° 1 au budget 2014 est votée comme suit :

#### **Fonctionnement dépenses** 9 960 €

##### **Chap 011** 0 €

C/60611 eau et assainissement	1 600 €
C/60624 produits de traitement	200 €
C/60631 produits entretien	500 €
C/61523 entretien voirie	- 2 300 €

##### **Chap 012** 0 €

C/ 6218	2 600 €
C/6336 cnfpt cdg	500 €
C/6413 non titulaire	2 400 €
C/64168 insertion	- 7 500 €
C/6451 URSSAF	1 000 €
C/6453 caisses retraite	1 000 €

##### **Chap 65** 9 960 €

C/6574 Subvention EJM	9 520 €
C/6658 autres contributions	440 €

#### **Fonctionnement recettes** 9 960 €

##### **Chap 013** 6 000 €

C/6419 rembt rémunérations	6 000 €
----------------------------	---------

##### **Chap 70** 3 960 €

C/70878 redevances autres redevables	3 960 €
--------------------------------------	---------

### **AFFAIRES DIVERSES**

- Le marché « fourniture et installation d'un terrain multisports » a été attribué comme suit :
  - Lot n° 1 : SA GOREZ Frères pour 19 875 € HT soit 23 850 € TTC
  - Lot n° 2 : SAE Tennis d'Aquitaine pour 27 600 € HT soit 33 120 € TTC
  
- Le Maire informe que l'opération « dératisation » est reconduite cette année.

La séance est levée à 19 heures 45.

Le secrétaire de séance,



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,  
Hugues LEGRAND

